

## Le diaconat aux origines

Au début de l'histoire de l'Église les responsabilités, les institutions, les organisations ne sont pas encore pleinement fixées. Dans les Actes des Apôtres et les Lettres de Paul apparaissent les Evêques (futurs évêques) les Anciens (les presbytres) et les diacres.

Deux références peuvent être faites :

- La 1<sup>ère</sup> Lettre de Paul à Timothée (3,8-13) insiste sur quelques qualités pour devenir diacre : un témoignage incontestable de la présence de diacres dans les premières Églises, mais qui ne dit rien sur leur fonction.

*«Les diacres, eux aussi, doivent être dignes de respect, n'avoir qu'une parole, ne pas s'adonner à la boisson, refuser les profits malhonnêtes, garder le mystère de la foi dans une conscience pure. On les mettra d'abord à l'épreuve ; ensuite, s'il n'y a rien à leur reprocher, ils serviront comme diacres.*

*Les femmes, elles aussi, doivent être dignes de respect, ne pas être médisantes, mais sobres et fidèles en tout.*

*Que le diacre soit l'époux d'une seule femme, qu'il mène bien ses enfants et sa propre famille.*

*Les diacres qui remplissent bien leur ministère obtiennent ainsi une position estimable et beaucoup d'assurance grâce à leur foi au Christ Jésus ».1Tm 3, 8-13*

- Dans les Actes des Apôtres (6,1-6) : l'Institution des Sept

*« En ces jours-là, comme le nombre des disciples augmentait, les frères de langue grecque récriminèrent contre ceux de langue hébraïque, parce que les veuves de leur groupe étaient désavantagées dans le service quotidien.*

*Les Douze convoquèrent alors l'ensemble des disciples et leur dirent : 'Il n'est pas bon que nous délaissions la Parole de Dieu pour servir aux tables. Cherchez plutôt, frères, sept d'entre vous, des hommes qui soient estimés de tous, remplis d'Esprit Saint et de sagesse, et nous les établirons dans cette charge. En ce qui nous concerne, nous resterons assidus à la prière et au service de la Parole.'*

*Ces propos plurent à tout le monde, et l'on choisit : Étienne, homme rempli de foi et d'Esprit Saint, Philippe, Procore, Nicanor, Timon, Parménas et Nicolas, un converti au judaïsme, originaire d'Antioche.*

*On les présenta aux Apôtres, et après avoir prié, ils leur imposèrent les mains ». Actes 6,1-6*

Très tôt, la tradition vit, dans ce texte des Actes des Apôtres, l'origine du diaconat.

Le rituel de l'ordination y fait d'ailleurs référence :

**« ...C'est ainsi qu'aux premiers temps de ton Église, les Apôtres de ton Fils, soucieux de se livrer en toute liberté à la prière et à l'annonce de la Parole, ont choisi sous l'action de l'Esprit Saint sept hommes estimés de tous qui les aideraient dans le service quotidien : en leur imposant les mains et en priant sur eux, ils les chargèrent d'une part de ce service, le ministère des tables... »**

Pourtant Saint Luc dans ce texte ne parle à aucun moment de diacres et le Concile fait silence sur ce texte. Par ailleurs, ces hommes institués n'exercent pas le service des tables mais ... celui de la Parole !

La Commission théologique de Vatican II s'en explique en notant qu'il n'est absolument pas certain qu'Étienne et ses compagnons soient les premiers diacres !

Il n'en demeure pas moins vrai que la lecture de ce texte apporte deux certitudes :

- le service des tables, le service du frère sont une dimension importante de l'Église dès ses débuts ;
- l'Institution des Sept comporte indéniablement l'attribution d'une charge nouvelle par les Douze Apôtres pour annoncer la Bonne Nouvelle à toutes les nations .

(Source : Le Diaconat tout simplement - Philippe Warnier - Editions de l'Atelier)